

Montpellier SupAgro / IRC

Projet de colloque

Accompagner l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales au Sud : enjeux, perspectives, programmes d'action pour le développement, la recherche, la formation

Note conceptuelle

B.Wampfler
Décembre 2013

1. Justification du projet de colloque : l'installation des jeunes en agriculture familiale, un enjeu vital longtemps ignoré au Sud

L'installation des jeunes, un enjeu vital pour les agricultures familiales, les territoires, les économies et les sociétés

L'installation des jeunes agriculteurs est à la croisée de deux enjeux majeurs du développement des PMA : l'évolution du marché du travail et l'avenir des agricultures familiales.

Les travaux de prospective mondiale qui se multiplient mettent en évidence l'acuité de la problématique démographique, et de son corolaire, l'évolution du marché du travail. Sur une base de population de 9 milliards en 2050, ce sont 3 milliards d'emplois formels ou informels qui devraient être créés pour inclure l'ensemble des actifs dans l'économie (Rouillé d'Orfeuil, 2012)¹. L'Asie du Sud et l'Afrique Sub saharienne concentreront les accroissements démographiques. En Afrique sub saharienne, sur les 1,3 milliards d'habitants que compte le continent en 2013, 200 millions ont entre 15 et 24 ans. L'achèvement de la transition démographique en cours (6,7 enfants par femme en 1980, 5,1 enfants/femme en 2012) et la chute des taux de dépendance (ratio non actif/actif) peut créer un « dividende démographique » semblable à celui qu'a connu l'Asie du Sud Est dans les années 70. Mais « pour éviter que le dividende démographique ne devienne un désastre démographique » (Jacquemot, 2013), le marché du travail est déterminant. En 2010, 17 millions de jeunes arrivaient sur le marché du travail en Afrique ; en 2030, ils seront 27 millions/an. Pendant les 15 prochaines années, ce sont 330 millions de jeunes qui seront en demande d'emploi, dont 2/3 issus du milieu rural (Losch et al, 2012)². Une part croissante de ces jeunes ruraux quittent leur village par manque de perspective de travail et d'avenir, gagnent les villes où ils ne trouvent au mieux que des emplois informels, mal rémunérés et précaires, et finissent par grossir les rangs des chômeurs et des pauvres urbains. Au bout d'un moment, certains de ces jeunes désœuvrés retournent dans leur village où les opportunités de travail sont faibles et les charges des familles élevées. Le découragement, la désespérance s'installent, la délinquance, la violence deviennent des tentations et pèsent lourdement sur les communautés.

¹ Rouille d'Orfeuil H., 2012. Exclusions paysannes et marché international du travail. Revue de sociologie, avril 2012.

² Losch B., Freghin-Gresh S., White E., 2012, Structural transformation and Rural Change Revisited, Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World, Washington DC, AFD/World Bank

Lors d'une enquête récente au Cameroun, un père de famille nous disait : " When you have at home a young guy which doesn't work, just eat, listen his music, smoke, and have no chance to get married, it is worrying and can become dangerous...".

L'hypothèse encore largement utilisée en économie du développement considérant l'agriculture comme un réservoir de main d'œuvre dans lequel les secteurs secondaires et tertiaires vont puiser pour se développer et assurer la croissance,³ semble aujourd'hui remise en cause (Rouillé d'Orfeuill, 2012). Les secteurs secondaire et tertiaire, trop faiblement développés dans beaucoup de PMA, et en Afrique en particulier, n'ont pas la capacité à absorber la main d'œuvre « libérée » par l'agriculture et le secteur rural. Les forces du marché, seules, ne semblent pas à même de réussir à « équilibrer » le marché du travail, entravé à la fois par la faiblesse sectorielle secondaire et tertiaire et par un manque de qualification professionnelle des jeunes. Se pose alors la question du devenir de ces cohortes de jeunes exclus du secteur primaire et non inclus dans les secteurs secondaires et tertiaires ...

L'agriculture familiale, fortement génératrice d'emplois, pourrait constituer une voie de sortie partielle de cette impasse. Le développement d'une classe moyenne ayant la possibilité d'améliorer sa consommation alimentaire, la croissance des marchés agricoles et alimentaires sous-régionaux et nationaux, la consolidation des filières, l'émergence de nouvelles formes de coordination de marché (commerce équitable, labellisation, ...) constituent des opportunités fortes de développement des marchés de l'agriculture familiale. Si on leur en donne les moyens, les agricultures familiales peuvent se transformer, saisir ces opportunités de marché en générant des emplois, bref, devenir des « agricultures productives à haute valeur sociale et environnementales » (H.Rouillé d'Orfeuill, 2012). L'installation des jeunes en agriculture familiale s'inscrit au cœur de cette ambition.

L'installation des jeunes en agriculture, une problématique jusqu'ici négligée dans les PMA

Alors que l'installation des jeunes agriculteurs a été un des leviers institutionnels majeurs de la modernisation des agricultures familiales du Nord, peu d'attention a été portée jusqu'ici, aux conditions de renouvellement des agricultures familiales du Sud. Depuis les Indépendances, les politiques publiques des PMA et l'aide publique au développement ne se sont que très ponctuellement préoccupées de ces questions. Des expérimentations d'installation en agriculture de populations représentant une menace sociale (licenciés de la fonction publique, jeunes diplômés universitaires privés par les ajustements structurels des débouchés d'emploi public, jeunes chômeurs urbains, ...) ont été conduites sporadiquement dans certains pays, avec des résultats le plus souvent mitigés ; dans les zones de fronts pionniers agricoles, l'installation des nouveaux arrivants, comptant de fait une forte part de « jeunes », a pu faire l'objet d'actions publiques d'accompagnement. Des centres de formation agricole se sont, historiquement, ou plus récemment, préoccupés de l'insertion des jeunes qu'ils ont formés (Songhai au Benin, Nazareth au Cameroun, collèges agricoles à Madagascar, ...).

Mais, de manière surprenante au regard de l'acuité des enjeux, il a fallu attendre la fin de la décennie 2000 pour que des efforts de développement soient significativement concentrés sur la formation agricole et que la problématique de l'installation des jeunes agriculteurs émerge comme un enjeu de politique publique et d'appui de développement. Les projets d'accompagnement de l'installation agricole et rurale se multiplient aujourd'hui très rapidement, mais sont construits sur des soubassements de connaissance très étroits : les actions publiques de développement ont été faiblement capitalisées, la recherche ne s'est pas emparée de la question, les organisations de société civile n'ont pas de référence en la matière... Il y a donc urgence à interroger les quelques

³ Elle est notamment à la base du Rapport sur le Développement dans le Monde 2008 portant sur « L'agriculture au service du développement »

expériences existantes, à partager l'analyse des conditions de l'installation en agriculture familiale dans les PMA, et à débattre des formes et modalités de son accompagnement.

Le colloque proposé a pour ambition de réunir des praticiens, des chercheurs, des représentants institutionnels et politiques pour débattre des conditions d'une installation durable des jeunes agriculteurs et des modalités d'articulation de la formation et de l'insertion. Cette note vise à préparer la réflexion du comité de pilotage de cet évènement, à poser des jalons de programme et à esquisser la grille d'analyse proposée aux contributeurs de ce colloque.

2. Esquisse de problématique de l'installation des jeunes en agriculture familiale au Sud

Alors que l'insertion des jeunes dans les métiers de l'artisanat ou de la petite entreprise rurale commence à être documentée, les processus d'installation des jeunes en agriculture familiale restent globalement mal connus. Les éléments constitutifs de cette note ont été rassemblés à travers plusieurs études initiées ou suivies sur ce thème en Afrique de l'Ouest et Centrale, à Madagascar et en Asie du Sud Est par Montpellier SupAgro⁴.

L'installation des jeunes en agriculture est d'abord caractérisée par une grande diversité de situations. Quoi de commun entre un fils aîné de « grande famille » de producteurs de coton du plateau Mossi au Burkina qui reprend la tête de l'exploitation familiale à la mort du père, alors qu'il est lui-même bien engagé dans la quarantaine, un jeune ménage de Madagascar qui tente de constituer une exploitation autonome par de patients et aléatoires métagages, un fils de planteur

4

Wampfler B, Lambert C., Diao F., Africo J., 2013. Regard sur les projets d'installation en agriculture des jeunes formés dans les centres AFOP du Cameroun. Working Paper AFOP – FAR – Montpellier SupAgro, 2013

Wampfler B, 2013. Appui à l'élaboration du dispositif d'insertion professionnelle des jeunes agriculteurs du programme AFOP. Rapports Octobre 2012, Janvier 2013, mai 2013, Septembre 2013.

Diallo A., 2013. Contribution à l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement de l'insertion des jeunes en agriculture familiale. Programme AFOP du Cameroun : Région de l'Est. Mémoire de master 3A – Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures familiales du Sud. Montpellier SupAgro, Octobre 2013.

Sutera G., 2013. Working place integration a challenge for empowering the youth of smallholder farming system. Two case studies from the Southwest and Northwest regions of Cameroon to contribute to the development of the integration support device developed by the AFOP program. Master thesis Agris mundus Montpellier SupAgro, Octobre 2013.

Kimlong Ly, 2013. Enjeux et conditions de l'installation des jeunes en agriculture au Cambodge. L'expérience du Cedac. Rapport de terrain de deuxième année de doctorat. Thèse de doctorat en cours, Montpellier SupAgro – Life University Copenhagen.

Offomou E., 2013. Analyse des conditions d'installation et d'insertion socio professionnelle des jeunes producteurs de café cacao en vue de contribuer à la durabilité de l'agriculture familiale. Agboville, Cote d'Ivoire. Mémoire de master 3A – Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures familiales du Sud. Montpellier SupAgro, Octobre 2013.

M.N'Daye M., 2013. Contribution à l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes producteurs ruraux dans le sud du bassin arachidier du Sénégal. Mémoire de master 3A – Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures familiales du Sud. Montpellier SupAgro, Octobre 2013.

F.N. Diao. Conditions et faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés par le programme AFOP Cameroun. Mémoire de master 3A – Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures familiales du Sud. Montpellier SupAgro, Octobre 2012.

J.Africo. Conditions et faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés par le programme d'appui à la rénovation et du développement de la formation professionnelle (AFOP), Cameroun. Mémoire de master 3A – Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures familiales du Sud. Montpellier SupAgro, Octobre 2012.

d'hévéa thai que sa famille a envoyé à l'école et qui ne voit plus l'intérêt de revenir à l'agriculture familiale ou encore un jeune migrant mauritanien parti à Nouakchott pour nourrir sa famille et revenant régulièrement pour les travaux agricoles de l'hivernage ? La variété des processus d'installation ou de non installation des jeunes est engendrée par la diversité des agricultures familiales elles-mêmes, leurs contextes de développement, leurs modalités d'accès aux ressources et aux marchés. Le degré de viabilité des agricultures familiales, leur rentabilité économique vont influencer sur le nombre de jeunes qui pourront raisonnablement s'installer, mais bien plus encore, sur l'envie que ces jeunes auront de rester ou non, de revenir ou non, au village. Le degré de structuration / déstructuration des unités familiales et des communautés locales pourra agir comme un ferment d'installation des jeunes ou comme un repoussoir. L'intensité des alternatives hors agriculture influera bien évidemment sur le panel des options ouvertes pour les jeunes. Le potentiel de pluriactivité dans une zone donnée, lié à l'intensité des activités rurales non agricoles, ou à la proximité d'une ville, pourra influencer sur la viabilité des systèmes d'activité, souvent au moins transitoirement nécessaires, pour construire une exploitation agricole durable...

Transcendant ces différences, quelques points communs apparaissent de manière récurrente dans la plupart de nos enquêtes sur les processus d'installation :

- L'agriculture familiale n'attire pas les jeunes qui préfèrent, pendant un temps au moins, fuir vers la ville et ses espoirs d'alternatives économiques et d'émancipation sociale
- Elle n'est pas non plus une option satisfaisante pour les familles qui poussent leurs jeunes vers d'autres secteurs économiques en investissant autant que possible dans leur éducation
- Ce faisant, l'installation en agriculture se fait par défaut, quand on a échoué ailleurs
- L'environnement institutionnel offre très peu d'incitations à l'installation en agriculture
- Au final, dans de nombreuses zones agricoles, la question du renouvellement des forces vives de l'agriculture familiale est posée avec une grande acuité.

Les principaux freins à l'installation en agriculture sont de nature technique, économique, sociale, mais aussi sociétale. Promouvoir des dispositifs d'accompagnement de l'installation des jeunes agriculteurs impose de s'interroger sur la configuration précise de ces contraintes, dans chaque contexte d'agriculture familiale.

A la base de toute installation, il faut pouvoir résoudre l'équation complexe constituée par le foncier, le financement et le choix d'un système d'activité capable de faire vivre durablement une famille – parce qu'un « jeune », même très jeune, s'installe rarement seul et a très vite à faire face à des charges de famille croissantes.

La disponibilité et le mode d'accès au foncier façonnent un très large panel d'options pour l'installation des jeunes, allant du défrichement des fronts pionniers à l'installation par dévolution⁵ ou par morcellement de l'exploitation familiale, dans les zones de forte saturation foncière. Au-delà de cette diversité de situations foncières, le foncier accessible à un jeune agriculteur est le plus souvent étroit et précaire. S'il est issu de défrichement sur un front pionnier, le foncier sera tributaire des moyens de défrichement disponibles (main d'œuvre, matériel, ...). S'il est issu de morcellement d'une exploitation familiale, sa surface sera liée à la taille de la famille, aux pratiques locales de partage des actifs familiaux, mais aussi au fait que les parents doivent en conserver une partie pour assurer leur propre survie dans des contextes dépourvus de dispositifs de retraites agricoles. Dans tous les cas, la sécurisation du foncier acquis, avec son lot d'incertitudes, de coûts importants, de durée indéterminée, sera un problème clé de la durabilité des exploitations.

⁵ Le terme de « dévolution » a été utilisé pendant la modernisation agricole française pour caractériser la transmission traditionnelle d'une exploitation familiale d'un chef de famille âgé à son fils ; à ce titre, la dévolution s'oppose à « l'installation » qui définit un processus de création d'une exploitation agricole par un jeune agriculteur qui prend son autonomie par rapport à l'exploitation paternelle.

Comment donner accès et sécuriser le foncier nécessaire à l'installation des jeunes agriculteurs ?

Le choix du système de production du jeune agriculteur s'inscrit dans les pratiques familiales et locales, mais est aussi tributaire du foncier et des actifs familiaux disponibles (plantations, bétail, bâtiments, ...), de l'accès au marché, de l'accès à la formation et à l'innovation. Le développement des marchés urbains, de la consommation de produits de l'élevage et du maraichage offre des opportunités d'activités agricoles intensives à cycle court compatibles avec un foncier limité, mais nécessitant des compétences techniques, des capacités de financement, des infrastructures de marché, développées à des degrés très variable selon les contextes. Si une production peut être spécifiquement intensifiée en fonction d'opportunités de marché (maraichage, élevage de cycle court, ...) ou de disponibilité d'actifs familiaux (plantations pérennes, ...), les exploitations agricoles familiales font rarement le choix de la spécialisation ; elles restent fondées sur la combinaison systémique de productions vivrières, de productions de marché, de productions végétales et animales, en fonction des ressources disponibles (terre, travail, ...) et des besoins familiaux (sécurité alimentaire, revenu, gestion du risque, ...). Le lien entre l'activité productive et la famille reste fort, inscrivant clairement ces systèmes de production dans les logiques de l'agriculture familiale. Ces logiques sont néanmoins très ouvertes et susceptibles de diversification (emploi de main d'œuvre salariée, modes de faire valoir variés, contractualisation avec l'aval, logique entrepreneuriale émergente...). Pour assurer la sécurité alimentaire et le revenu du jeune ménage, le système de production agricole peut s'avérer insuffisant et c'est alors en système d'activités – agricoles et non agricoles –, en fonction des opportunités disponibles, que le jeune agriculteur va raisonner. Les caractéristiques techniques et économiques de ces systèmes de production et d'activité sont propres à chaque contexte ; elles sont rarement documentées et encore plus rarement évaluées sous une forme quantifiée – quelle force de travail requiert tel système de production cacao – banane – vivrier – pisciculture ? Quel revenu génère-t-il ?... - permettant de convaincre un banquier ou un décideur politique de l'intérêt de les soutenir.

Un enjeu majeur pour la viabilité de l'installation des jeunes en agriculture réside dans l'élaboration de systèmes et de conditions de production capables de générer de la valeur ajoutée, de créer de l'emploi agricole et de gérer durablement les ressources environnementales. Les acteurs agricoles, les responsables politiques, la recherche, les structures d'appui à l'agriculture familiale sont tous interpellés par cette question.

Comment favoriser le développement de systèmes de production et d'activité permettant à des jeunes ménages agricoles de contribuer durablement à une agriculture familiale productive, à haute valeur sociale et environnementale ?

L'accès au financement reste un obstacle majeur de l'installation des jeunes en agriculture. Les besoins de financement d'une installation sont de nature variée : accès au foncier, cheptel, bâtiments et équipements, financement des intrants de première campagne, financement des besoins familiaux pendant cette première campagne, ... Si certains jeunes disposent d'une dotation familiale, ou réussissent à constituer un petit pécule à travers des activités économiques antérieures à leur installation (les bouviers dans les sociétés d'éleveurs, les petits travaux urbains pour ceux qui ont migré, le petit commerce rural ou le travail agricole, ...), rares sont ceux qui disposent d'une capacité significative d'autofinancement. L'accès aux systèmes financiers, microfinance ou a fortiori banques, reste très limité. Plus encore que les agriculteurs adultes, les jeunes sont démunis pour approcher une institution financière : identifier une institution, en franchir le seuil, présenter un projet, fournir des garanties, peur de s'endetter... sont autant d'obstacles insurmontables quand

rien ne vous y a préparé. De leur côté, les financiers, même au sein de la microfinance rurale, sont désarçonnés par la complexité des systèmes de production agricoles, par le double risque que constitue à leurs yeux, un emprunteur à la fois jeune et agriculteur, et globalement par leur méconnaissance du secteur agricole. Rares sont les institutions financières qui acceptent de financer l'agriculture familiale, et plus rares encore celles qui proposent des services adaptés aux jeunes agriculteurs.

Comment développer des services financiers adaptés et accessibles aux jeunes agriculteurs ?

Dans une agriculture en voie d'intensification, la formation devient un atout important pour la sécurisation et la maîtrise des projets d'installation. Elle peut contribuer au choix de systèmes de production combinant sécurité alimentaire et innovation, capables de valoriser les opportunités de marché. Elle peut contribuer à la maîtrise de la diversité des risques auxquels une exploitation agricole est confrontée (risque technique, risque de gestion, risque de marché, ...) et qui menacent sa durabilité. Elle peut donner au jeune agriculteur les clés pour accéder à l'innovation, la promouvoir au sein de son propre système et dans son milieu. Elle peut construire les capacités de réflexion, de dialogue, de négociation du jeune agriculteur et favoriser ainsi une installation durable. Dans les PMA, les formations agricoles sont longtemps restées confinées dans les Universités, préparant des agronomes pour encadrer l'agriculture familiale bien plus que des agriculteurs prêts à mettre en œuvre un projet. L'effort de formation agricole qui se consolide aujourd'hui au sein de centres locaux pose de multiples questions : quels contenus de formation, quelle approche de l'exploitation agricole, quels liens entre théorie et pratique, quels liens entre formation et installation en agriculture, quels liens jeunes formés et territoires, ... ?

Quelle formation pour une installation durable des jeunes en agriculture ?

La faiblesse de l'accès aux services d'appui à l'agriculture pénalise globalement les agricultures familiales des PMA, mais bien plus encore les jeunes agriculteurs. La faible disponibilité d'intrants, leur mauvaise qualité, un accès limité au matériel végétal ou animal amélioré, à l'équipement agricole, aux services de santé animale ou de lutte anti acridienne, un accès pauvre à l'information, l'inexistence du conseil agricole,... sont autant d'écueils qui fragilisent une exploitation en cours de construction. Même si le développement de la téléphonie mobile ouvre quelques opportunités, la faiblesse globale des services d'appui agricole représente un frein majeur à l'installation des jeunes en agriculture. Plus largement, la défaillance des services d'appui à la vie rurale (santé, éducation, loisirs, ...) constitue un repoussoir puissant pour les jeunes et contribue à leur faible intérêt pour une installation durable en milieu rural.

Comment développer une offre de services d'appui adaptés et accessibles aux jeunes agriculteurs ?

L'accès au marché constitue un facteur globalement discriminant pour les agricultures familiales. Les jeunes agriculteurs y sont d'autant plus sensibles que leur base productive est étroite et souvent plus fortement dépendante du marché que celle des exploitations familiales traditionnelles. Identifier ces marchés, obtenir de l'information sur leur fonctionnement, s'organiser pour y apporter une production de qualité recevable, obtenir des prix rémunérateurs, s'affranchir des dépendances traditionnelles (oligopole des commerçants locaux, collecteurs, ...) ou développer une capacité de négociation avec ces acteurs de marché traditionnels, sont des difficultés majeures pour des jeunes le plus souvent peu préparés à cet exercice, et ce faisant, enclins à se réinscrire dans les dépendances

de sentier traditionnelles. Les enjeux se posent ici en termes d'infrastructures de marché, d'accès à l'information, mais aussi en termes d'apprentissage (connaître, négocier, ...), de réseaux (s'organiser pour mieux accéder au marché) et d'innovation (repérer, voire créer, de nouveaux marchés : nouveaux marchés urbains, commerce équitable, contractualisation avec l'aval, ...).

Comment accompagner l'accès des jeunes agriculteurs aux marchés ?

L'accès à des réseaux professionnels, organisations agricoles, filières, ... est un facteur déterminant pour la durabilité des installations agricoles. Au-delà de l'accès aux services et aux marchés qu'elle peut faciliter, l'insertion professionnelle peut être un canal privilégié d'accès à l'information, à la formation et aux réseaux professionnels plus larges. L'insertion professionnelle peut être facteur d'apprentissage et d'accès à l'innovation. Elle peut être une base de stabilisation professionnelle et personnelle, participer à la résilience de l'unité exploitation – ménage. Par sa médiation, le jeune agriculteur peut s'insérer dans un mouvement plus global de développement d'un mouvement paysan visant à faire évoluer les conditions d'exercice du métier agricole, le regard de la société sur l'agriculture familiale et le regard du jeune sur lui-même et son entreprise. Cependant, cette vision résolument positive de l'insertion professionnelle suppose que des organisations professionnelles existent bien localement, qu'elles soient reconnues, qu'elles soient actives et efficaces.... Autant de conditions qui sont très diversement réunies selon les contextes des PMA. Même quand un tissu organisationnel existe bien, il faut encore que ces organisations soient prêtes à accepter l'arrivée de jeunes en leur sein. Souvent érigées sur un mode « patriarcal » ne laissant que peu de place à l'affirmation des jeunes générations, les organisations agricoles peinent à ouvrir leurs activités et a fortiori leur gouvernance, aux jeunes agriculteurs. Imitant en cela les institutions de l'aide publique au développement, les organisations agricoles ont encore largement tendance à appréhender les jeunes dans la catégorie globale des « exclus » ou des « vulnérables » incluant les femmes, les jeunes et les pauvres, Alors que les femmes sont progressivement admises dans la gouvernance des organisations agricoles, les jeunes peinent à y entrer. A ce jour, peu d'organisations agricoles des PMA se sont réellement emparées de la problématique du renouvellement des agricultures familiales et de l'installation des jeunes agriculteurs.

Comment les organisations agricoles peuvent-elles accompagner l'installation des jeunes agriculteurs ?

Mais plus encore que l'ancrage professionnel, c'est l'insertion sociale du jeune agriculteur qui un facteur clé de la durabilité de son installation. Celle-ci s'inscrit dans un écheveau constitué par la famille d'abord, puis la communauté locale et le territoire.

C'est le plus souvent la famille qui assure la dotation foncière initiale permettant l'installation. L'accès au foncier est généralement donné sous une forme transitoire (faire valoir direct ou métayage) jusqu'au moment parfois très éloigné où l'héritage institutionnalisera le partage de l'accès à la terre familiale. Les règles traditionnelles d'accès au foncier excluent souvent les filles, les privant alors de l'opportunité d'une installation agricole en dehors d'un cadre marital. La famille reste aussi le recours essentiel pour l'accès au financement sous forme de dons ou de prêts informels à remboursement très différé, permettant d'initier une activité économique. La main d'œuvre familiale (frères, sœurs, plus jeunes, dépendants familiaux, ...) est un recours vital pour le démarrage d'activités nécessitant un investissement initial en travail important (défrichage, plantations,...) que le jeune n'est souvent pas en mesure de rémunérer sur une base salariée. La famille peut contribuer fortement à la résilience de l'installation, en assurant le lissage de la consommation pendant les périodes de soudure. Elle peut offrir au jeune un précieux capital d'expérience, de connaissance et de conseil. Dans les enquêtes de trajectoire d'installation de jeunes agriculteurs

menées au Cameroun, apparaît fréquemment une figure d'adulte (grand père, oncle, grand frère, mère, tante,...) qui joue un rôle déterminant dans les choix du jeune. Ce « parrain » accompagne, pose des questions, oriente, appuie le jeune dans ses réflexions et dans ses démarches, lui ouvre des réseaux de travail, éventuellement le soutient par des prêts ou des dons d'argent. Tous les jeunes ne disposent pas d'un appui de ce type, mais quand cette figure du « parrain » apparaît, elle est en général positive, ne « déresponsabilise » pas le jeune, mais lui permet au contraire, de construire son identité et d'affirmer progressivement ses choix. Mais la famille peut être aussi source de difficulté pour l'installation des jeunes agriculteurs. Elle peut refuser les facilités évoquées plus haut, ou ne pas être en mesure de les fournir. L'octroi précoce de foncier à un seul enfant peut entraîner des dissensions graves au sein des fratries ; les filles peuvent être sévèrement exclues de ces processus. Mais, de manière plus déterminante, c'est l'image de l'agriculture portée par la famille qui peut compromettre le projet d'installation. Les enquêtes menées dans différents contextes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et du Cambodge, montrent que les familles ne croient pas spontanément en la capacité de l'agriculture à assurer un avenir décent à leurs enfants et ce faisant, leur propre sérénité à elles pendant leurs vieux jours. Dès qu'elles en ont les moyens, elles investissent dans l'éducation de l'un ou l'autre de leurs enfants, dans l'espoir de construire ainsi une porte de sortie de l'agriculture pour la famille entière.

La communauté, et plus largement le territoire dans lequel celle-ci est ancrée, est une pièce maîtresse de l'insertion sociale des jeunes agriculteurs. Entité à la fois sociale et administrative, cette communauté peut prendre des formes variées selon les contextes, à peine émergente sur les fronts pionniers, ancrée dans les traditions – « le village, la chefferie, les anciens, ... » dans les zones de peuplement ancien- ou déjà façonnée par la décentralisation – « la commune, ... » -, autour de ses nouvelles figures tutélaires – le maire, le Président de la Coopérative, ... - . Les communautés, les territoires, peuvent constituer un recours pour l'accès au foncier quand les familles en sont dépourvues. Ce sont eux qui souvent assurent le premier niveau de sécurisation foncière – une reconnaissance foncière signée par le chef coutumier et l'autorité administrative, peut avoir une valeur au moins d'usage - . Le territoire peut offrir aux jeunes agriculteurs des opportunités d'accès aux services et aux marchés – tel jeune producteur d'Ebolova au Cameroun annonce à la communauté à la fin de la messe du dimanche matin que ses poulets sont prêts à être vendus - . La communauté, peut sous une forme ou une autre, prendre des engagements solidaires aux côtés des jeunes qui s'installent - face à une période d'incertitude dans l'activité du jeune, ou encore au sein des systèmes de microfinance par exemple - . Mais les communautés peuvent être aussi source de difficultés voire d'exclusion. Dans les enquêtes effectuées au Cameroun, de nombreux témoignages indiquent que la jalousie au sein de la communauté d'accueil et la sorcellerie sont des risques majeurs auxquels sont confrontés les jeunes installés. L'espoir que représente pour une communauté l'installation de jeunes agriculteurs peut ne pas être partagé par tous ses membres et la perspective de voir les jeunes, ou des nouveaux arrivants, réussir là où les anciens « stagnent » dans des activités traditionnelles, aiguise les tensions et les conflits au sein des familles et des communautés. Les conséquences en sont redoutées par tous : maladie des hommes ou des animaux, morts... Différentes stratégies sont mises en œuvre pour limiter ce risque : les uns préconisent de s'insérer très officiellement dans la communauté en mobilisant les autorités traditionnelles ; d'autres choisissent de partager les acquis de leur installation (conseil technique, poussins, plants améliorés, ...) avec leurs voisins, de dédier un peu de temps à leur accompagnement et d'être ainsi des leviers de réussite d'une communauté plutôt que « celui qui dépasse tous les autres » ; d'autres au contraire préfèrent adopter un profil bas, se fondre dans le paysage pour ne pas attirer les regards et les jalousies... Tout comme les organisations agricoles, les communautés et les territoires ne sont pas encore massivement appropriés la problématique du renouvellement de leurs agricultures familiales et de l'installation des jeunes agriculteurs. Cette problématique n'est pas non plus au cœur des politiques de décentralisation qui se déploient avec une vigueur contrastée dans de nombreux PMA. Parmi les territoires les plus actifs en la matière, figurent ceux qui ont investi dans un centre de formation agricole. Quand la formation des jeunes s'achève, le problème de leur insertion s'impose

de fait aux territoires et les confronte à tous les freins à l'installation qui viennent d'être évoqués, avec une acuité renforcée par les attentes suscitées par la formation.

Comment les familles, les communautés et les territoires peuvent –ils accompagner l'installation des jeunes agriculteurs ?

Cette analyse rapide conduit à étayer la problématique de l'installation en agriculture dans les PMA par un jeu d'hypothèses :

- L'installation des jeunes peut contribuer à créer dans les PMA des agricultures familiales productives – créatrices de richesse -, à haute valeur sociale –créatrices d'emplois - et à haute valeur environnementale – préservant et valorisant durablement les ressources naturelles
- Le processus d'installation des jeunes en agriculture familiale est confronté à un tissu de contraintes techniques, économiques, organisationnelles et sociales
- Les seules forces du marché et de la logique économique libérale ne suffiront pas pour assurer le renouvellement des agricultures familiales, la création d'emploi en agriculture et l'installation des jeunes agriculteurs
- Une approche systémique, prenant en compte le technique, l'économique, l'organisationnel, le social, est nécessaire pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture familiale
- Une coordination plurielle par le marché, l'action collective et l'action publique est nécessaire pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture familiale
- Le territoire local, en tant qu'espace économique et social, est un niveau pertinent d'ancrage de dispositifs d'accompagnement de l'installation en agriculture familiale
- Au-delà des contraintes techniques, économiques et sociales, c'est à un défi sociétal qu'est confrontée l'installation des jeunes en agriculture familiale : elle ne pourra être durable que si les jeunes ont réellement envie de s'installer en agriculture, de vivre durablement en milieu rural, d'y fonder leur famille et d'y inscrire leur vie. Cette « envie » ne pourra éclore que si les performances économiques de l'agriculture familiale s'améliorent et que les conditions de vie en milieu rural deviennent décentes ; mais plus fondamentalement encore, elle dépend du statut et du métier d'agriculteur, et du regard que la société, les communautés, les familles et les jeunes eux-mêmes portent sur l'agriculture familiale ; c'est donc à un changement de référentiel sociétal qu'il faut s'attaquer.

Sur la base de ces hypothèses, quels sont les dispositifs de nature à promouvoir une installation durable des jeunes en agriculture familiale dans les PMA ?



3. Objectifs du colloque

Proposé dans le cadre de l'Année Internationale des agricultures familiales, le colloque a pour ambition de contribuer à la réflexion stratégique sur l'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales des PMA.

En donnant la parole à des praticiens, des représentants agricoles, des responsables institutionnels et politiques, des chercheurs, des enseignants, il a plus spécifiquement pour objectifs :

- de mieux comprendre, dans leur diversité, les conditions d'une installation durable des jeunes en agriculture familiale dans le contexte des PMA aujourd'hui ;
- de contribuer à la réflexion stratégique sur l'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales,
- de dégager des axes d'action du point de vue de l'appui au développement, de la recherche, et de la formation,
- d'initier ou de renforcer des réseaux d'acteurs mobilisés par cette problématique.

Le colloque s'inscrit dans une perspective de recherche- développement – formation. Il mobilisera une approche pluri acteurs (praticiens du développement, représentants agricoles –jeunes et moins jeunes – du Sud, bailleurs de fonds, chercheurs, enseignants, ...) et pluridisciplinaire (agronomie, économie, socio- anthropologie, sciences politiques) pour analyser des expériences d'installation et dégager des lignes d'action en matière de recherche, de formation et d'appui au développement. Il s'attachera à développer, dans chacun de ces domaines, un processus de co construction d'agendas d'action, de réflexion, d'interaction au sein des réseaux.

Fondé sur l'apport de praticiens et d'acteurs ayant au moins une première expérience d'accompagnement de l'installation en agriculture, le colloque sera néanmoins ouvert à un public large de personnes ou de structures intéressées par la problématique de l'installation en agriculture au Sud.

4. Esquisse d'organisation du colloque

Le colloque aura lieu à Montpellier du 4 au 6 juin 2014. Il s'inscrit dans le prolongement des Rencontres Internationales "Family Farming and Research", qui réuniront à Montpellier du 1 au 3 juin, des représentants des agricultures familiales, des décideurs publics et privés, des enseignants, des chercheurs mobilisés par la problématique de l'avenir des agricultures familiales à l'échelle de la planète.

Les trois jours dédiés au colloque « Accompagner l'insertion des jeunes en agriculture familiale dans les PMA » mettront l'accent sur le travail en ateliers permettant de réels échanges entre acteurs mobilisés par l'installation des jeunes.

-1^{er} jour : Partager l'expérience de praticiens engagés dans des actions d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs dans différents pays du Sud

A partir d'une grille d'analyse commune qui leur sera proposée en amont du colloque, des praticiens présenteront leur dispositif d'accompagnement, les problèmes rencontrés, les solutions expérimentées ; un espace important sera consacré aux échanges et au débat, permettant une première capitalisation.

-2nd jour : Approfondir l'analyse d'axes stratégiques pour l'installation durable des jeunes en en agriculture autour des questions suivantes :

- Quels systèmes de production pour une installation durable ?
- Quelles conditions d'accès au foncier ?
- Quelles modalités d'accès au financement pour les jeunes agriculteurs ?
- Quel rôle des organisations agricoles dans l'accompagnement de l'installation ?
- Quels dispositifs, quels instruments pour accompagner l'installation des jeunes agriculteurs ? Quelles politiques publiques pour favoriser des installations durables ?

Chaque thème sera approfondi en vue de dégager des propositions d'action en matière d'appui au développement, de recherche et de formation.

- 3^{ème} jour : Approfondir l'analyse des liens entre formation et installation des jeunes agriculteurs

En coordination avec le réseau FAR, sur la base d'échanges entre praticiens, les modalités d'articulation entre formation et installation en agriculture seront approfondies.

Ce programme est à ce stade une proposition pour la discussion qui reste susceptible d'évoluer en fonction des orientations finales que le comité de pilotage donnera au colloque.

5. Appel à partenariats pour le pilotage du colloque

L'Institut des Régions Chaudes (IRC) de Montpellier SupAgro, qui est à l'origine de cette initiative, souhaite construire ce colloque sur une synergie forte entre des acteurs clé déjà mobilisés par la problématique de l'installation des jeunes agriculteurs. Ces acteurs, constituant un premier cercle de partenariat pour l'élaboration et la mise en oeuvre du colloque, pourraient être réunis dans un comité de pilotage. L'IRC, qui en assurera l'animation, souhaite réunir dans ce comité, en nombre restreint pour rester opérationnel, des représentants des agricultures familiales du Sud, des institutions de formation, des instituts de recherche, des ONG, des bailleurs de fonds,... motivés par un engagement durable dans la problématique de l'installation des jeunes agriculteurs au Sud et la constitution ultérieure d'un réseau sur ce thème.

Le comité de pilotage aura pour fonctions de :

- finaliser le contenu et le programme du colloque
- identifier les praticiens et acteurs pouvant apporter leur témoignage à chaque étape du colloque
- identifier les sources de financement permettant de mobiliser au mieux les acteurs du Sud
- organiser la capitalisation et la diffusion des acquis du colloque
- être à la base d'un réseau sur l'installation des jeunes en agriculture au Sud

6. Contacts

Jacques Maillet, Directeur de l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro :

jacques.maillet@supagro.inra.fr

Betty Wampfler, Professeur en économie du Développement- chercheur Unité Mixte de Recherche MOISA

betty.wampfler@supagro.inra.fr